

VIE INSTITUTIONNELLE

L'éducation et le tourisme au cœur des décisions du Conseil départemental

Lundi 6 septembre, la Commission permanente du Conseil départemental, sous la présidence de Martial Saddier, a voté la **revalorisation des dotations** attribuées aux 49 collèges publics pour 2022 à hauteur de 100 000€. Afin de permettre aux collégiens de se rendre à vélo jusqu'à leur établissement, la Commission permanente a attribué une aide de **244 000€ pour des aménagement cyclables aux abords des collèges**. Une enveloppe de **2,3M€ a été attribuée à 7 communes et à l'association « Mont Petit Pays » dans le cadre du Plan Tourisme**. La Commission permanente a également alloué **120 000€ pour des travaux sur le site labellisé ENS du Miroir de Faille à Sillingy, et 12 000€ pour récompenser 6 athlètes haut-savoyards ayant participé aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo.**

▪ **Education :**

➤ **Revalorisation des dotations au fonctionnement**

Le Département a revalorisé les dotations aux fonctionnements versées aux 49 collèges publics du territoire : une augmentation de 100 000€ a été votée pour 2022. Le montant total s'élève **6 045 000€**.

➤ **Soutien à la création d'un « EducLab »**

Une enveloppe de **10 000€** a été accordée au collège Le Chéran de Rumilly pour la création d'un « EducLab », dans le cadre du projet PEGASE (*Pôle Education-recherche de l'académie de Grenoble sur les Apprentissages fondamentaux pour lutter contre les inégalités à l'Ecole*). Ce dispositif innovant, de formation et d'échanges de pratiques est destiné aux enseignants. Ouvert aux mondes associatif et socio-économique, il permettra le transfert de connaissances issues de la recherche vers le terrain.

Le démarrage du projet est prévu au 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2021-2022.

▪ **Aménagement cyclables aux abords des collèges : 244 000€**

Dans le cadre d'aides aux aménagements cyclables aux abords des collèges, le Département a accordé **244 000€** de subventions :

- **123 000€** à la commune de Saint-Pierre-en-Faucigny, pour l'aménagement de 3 sections de voie verte (260 m, 226 m, 654 m) aux abords du collège Karine Ruby,
- **67 000€** à la Communauté de Communes Faucigny-Glières, pour l'aménagement d'une voie verte de 450 m aux abords du collège Camille Claudel,
- **54 000€** à la commune de Scionzier pour la réalisation d'une desserte cyclable aux abords du collège Jean-Jacques Gally d'une longueur de 360 m.

▪ **Tourisme : 2,3M€**

Dans le cadre de son Plan Tourisme, le Département a voté **2,3M€** pour le secteur :
- **92 000€** à la commune d'Yvoire. La commune entreprend des travaux sur les abords de ses ports de plaisance et de pêche, afin d'améliorer notamment la qualité de promenade et d'accès au public sur les sites.

- **380 000€** (et 150 000€ dans le cadre du CDAS 2021) à la commune de Chens-sur-Léman pour la création d'une base nautique.
- **443 000€** à la commune de Saint-Gervais-les-Bains pour le remplacement de la remontée mécanique qui permet l'accès au plateau de la Croix pour les skieurs, randonneurs et résidents. Elle sera remplacée par des télécabines pour améliorer la sécurité du public.
- **60 000€** à la commune de La Chapelle d'Abondance, en soutien à des travaux réalisés sur le domaine skiable nordique.
- **160 000€** pour l'association « Le Petit Pays », qui s'est engagée dans un projet de développement 4 saisons. Cette subvention permettra de soutenir la création de maisons thématiques et d'aménagements extérieurs.
- **467 000€** pour la commune de Faverges-Seythenex (367 000€ pour le site du Val de Tamié, et 100 000€ pour la station de La Sambuy), dans le cadre d'aménagements pour le développement touristique 4 saisons.
- **36 000€** à la commune de Sevrier dans le cadre de l'aménagement et l'agrandissement de la plage municipale.
- **561 000€** à la commune d'Habère-Poche pour le développement d'activités 4 saisons.

- **Environnement : 120 000€**

- **Soutien à la gestion du site du Miroir de Faille à Sillingy**

120 000€ ont été accordés à la Communauté de Communes Fier et Ussets (CCFU), pour la mise en œuvre du plan de gestion du site ENS Réseau Ecologique Départemental (RED) du Miroir de Faille de Sillingy pour la période 2021-2025. Le projet consiste en la pérennisation des actions déjà menées et notamment la restauration et la conservation d'habitats naturels, la sensibilisation et l'accueil des locaux qui contribue à la préservation du patrimoine naturel.

- **Acquisition d'une parcelle à Choisy**

Par délibération du 29 mars 2021, le Conseil départemental a décidé d'acquérir une parcelle de 6,6 ha (*actuellement propriété de la SAFER*) en espace naturel sensible à Choisy. Le Département s'engage à maintenir la vocation agricole et naturelle du site et la préservation de l'environnement, et à se comporter en bailleur au profit d'un agriculteur agréé par la SAFER.

- **Sport : 12 000€**

Le Département poursuit sa politique de soutien en direction du sport en récompensant 6 athlètes haut-savoyards (*licenciés dans un club haut-savoyard*) ayant défendu les couleurs du territoire lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo. Une subvention individuelle de **2 000€** leur sera attribuée.

CONTACTS PRESSE

Attachée de Presse

Laura Métivier

06 49 13 76 09 / 04 50 33 49 89

 media@hautesavoie.fr

 hautesavoie.fr/espacepresse

 [@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)